

MAGAZINE MUNICIPAL

Larmor Plage

N°30

Octobre 2017 à janvier 2018



SÉCURITÉ

*Mairie
Vigilante*

Page 7

DOSSIER PRATIQUE 4 PAGES

Environnement

Page 11-14

PORTRAIT

*Larmor
J'Adore*

Page 18

Sommaire N°30



4-5 Travaux

Focus sur les principaux aménagements de voirie

6-7 Sûreté - Sécurité

Plan Communal de Sauvegarde : être prêt au cas où...

Larmor-Plage devient Mairie vigilante

8-9 Éducation

Rentrée à l'école du Ménez

École Notre-Dame de Larmor

10 Péri-Scolaire

Coup de projecteur sur la cantine

Rythmes scolaires, du changement !

11-14 Dossier

Environnement

15 Hommage

À Eugène Remilly,

la commune reconnaissante

16 Tribune Politique

Larmor autrement

Une ambition renouvelée pour Larmor-Plage

17 Actualité

Les Pacs enregistrés en mairie à partir du 1^{er} novembre

L'inscription à l'école de musique de Plœmeur subventionnée par la Ville

La semaine du goût à la maison de l'enfance

Soutien scolaire : faites la Courte échelle

18 Portrait

Association de commerçants

Larmor J'Adore !

19 Commerçants

Animobile

Anne-Solenn Cherat, décoratrice d'intérieur

20-23 Évènements

Ciné-Conférences «Connaissance du Monde»

Saison théâtrale

Concert William Z Villain

Spectacle traditionnel

Fest-noz & Kas-abarzh

Théâtre

Toute la magie de Noël !

24-25 Agenda

26-27 Médiathèque

Expositions & Animations



Édito

du maire de Larmor-Plage
Victor Tonnerre



Cet été 2017 à Larmor-Plage fut très show, à défaut d'être très chaud, avec des animations pour tous, à la fois culturelles, festives, musicales mais également sportives. L'occasion pour la commune de réaffirmer sa vocation de station balnéaire familiale.

Mais l'heure est désormais à la rentrée. Pour les petits Larmorien, cette rentrée s'est trouvée allégée avec le retour à une semaine de 4 jours. Un choix de bon sens débattu et voté en conseil d'école. Pour les services municipaux, cette rentrée était plutôt chargée avec la reprise de nombreux travaux, détaillés ci-après, et la poursuite des études en vue d'un futur plan de circulation et de stationnement.

Le dossier central de ce magazine municipal fait le point sur nos engagements en matière d'environnement. Il s'agit d'une part de faire évoluer nos pratiques vers une plus grande responsabilité écologique (réduction de l'usage de produits phytosanitaires, achat de véhicules électriques, audits énergétiques des bâtiments communaux...) et d'autre part, de sensibiliser la population à mieux préserver l'environnement.

Il est également de notre responsabilité d'anticiper les événements à risque sur notre commune, ce qui a été fait au travers d'un Plan de sauvegarde communal, et d'accompagner les dispositifs d'entraide entre voisins qui contribuent à la sécurité.

Enfin, nous avons souhaité rendre hommage au sein de ce magazine à Eugène Remilly, ancien Maire de Larmor-Plage, qui a tant œuvré pour notre belle commune. Il en restera l'une des figures les plus marquantes.

Victor Tonnerre

Contactez et rencontrez vos élus

Chaque habitant peut demander à rencontrer le Maire ou un adjoint. Il convient de prendre rendez-vous avec le secrétariat au 02 97 84 26 34.

Conseil municipal

Les dates et ordres du jour du conseil municipal sont affichés à la Mairie. Toutes les séances sont ouvertes au public et font l'objet d'un compte-rendu affiché sur les panneaux officiels et accessibles dans la rubrique « Ordres du jour - Compte-rendu et délibérations » du site internet de la Ville : www.larmor-plage.com

Horaires d'ouverture au public

Mairie de Larmor-Plage :

Du lundi au vendredi de 8h15 à 11h50 et de 13h15 à 16h50
Samedi de 9h à 11h30 (accueil état civil uniquement)

CCAS de Larmor-Plage :

Lundi et Jeudi : 8h45 à 12h00 et 13h45 à 16h45
Mardi et Mercredi : 13h45 à 16h45 Fermé le matin
Vendredi : 8h45 à 12h00 - Fermé l'après-midi
Rue du petit Phare
02 97 84 26 29 - ccas@larmor-plage.com

Service urbanisme :

Tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00.
En dehors de ces horaires, le service urbanisme reçoit uniquement sur rendez-vous.
Rue des Algues
02 97 84 26 63 - urbanisme@larmor-plage.com

Déchèterie :

Horaires du 2 novembre au 31 mars de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.
Fermée le jeudi et le dimanche.
Kerdroual, route de Larmor à Ploemeur



Flashez ce code avec votre smartphone et restez connecté avec la Ville de Larmor-Plage



Mairie de Larmor-Plage
4 avenue des 4 frères Le Roy Quéret
56260 Larmor-plage
02 97 84 26 26
mairie@larmor-plage.com
larmor-plage.com



Vous ne recevez pas le magazine ?

Vous pouvez le signaler par mail à : communication@larmor-plage.com ou par téléphone au 02 97 84 26 52.

Attention, si l'accès à votre boîte aux lettres est protégé par un digicode, la distribution ne peut se faire.

Journal périodique édité par la Ville de Larmor-Plage

Directeur de publication : Victor Tonnerre, Maire

Directrice-Adjointe de la Publication : Brigitte Melin, Conseillère départementale, 1ère adjointe au Maire, en charge de la Culture, de la Communication, des Associations et du Tourisme.

Rédactrices en chef : Anne Le Maguer, chargée de communication, Ville de Larmor-Plage.

Rédaction : Avis de Sens, Service communication ville de Larmor-Plage.

Mise en page & Conception graphique : l'Agence SMAC.

Crédits photos : Ville de Larmor-Plage, Martine Le Pévédic, UP Productions, Nicolas Charles, École du Ménez, École Notre-Dame de Larmor, Max Letofeu, Yannick Le Broch, Studio L. Guernevé Lorient, Pixabay, Larmor J'Adore, Animobile services, Anne-Solenn Cherat, Robert-Émile Canat, Amicale Laïque Larmor-Plage, Les Clameurs de l'Estran, Boked Er Lann, Asca.

Impression (5 500 exemplaires) : Concept Imprimerie. Publication périodique. B.A.T.



Jean-Paul Penverne,
Adjoint aux grands travaux,
littoral, environnement

Focus sur les principaux aménagement de voirie

À l'automne, la ville reprend les travaux mis entre parenthèses pendant la saison estivale. Parmi les secteurs principalement concernés : la rue des Fleurs, l'avenue Jules Le Guen, les quartiers de Quélisoy Village et du Petit Bouchon et la pointe de Toulhars.

Réhabilitation de la rue des Fleurs

La rue des Fleurs poursuit sa mue. Après le renouvellement des réseaux d'eaux usées et pluviales, ainsi que l'enfouissement des réseaux électriques, ce long chantier de réhabilitation touche à sa fin. La ville a engagé depuis le 25 septembre les travaux de surface sur la partie située entre le rond-point Maurice Mercier et l'avenue Jules Le Guen.

Sont prévus un recalibrage de la rue, la pose de bordures et d'avaloirs, la création de trottoirs, le revêtement de la chaussée en enrobé, la matérialisation du stationnement et la signalisation horizontale et verticale. La durée de cette dernière phase de travaux est estimée à 8 semaines pour un coût total de près de 750 000€ TTC. « Les entreprises de travaux concernées ont reçu des consignes strictes de sécurité mais également un certain nombre de recommandations afin de limiter les nuisances aux usagers et riverains » précise Jean-Lucien Zalo, adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, des travaux de voirie et des bâtiments.

Par ailleurs, une étude est en cours concernant le remplacement des réseaux de l'avenue Jules Le Guen.

Bretelle d'accès et circulation douce le long de la RD29

Une bretelle d'accès à partir de la route départementale 29 et en direction du hameau de Quélisoy Village va être réalisée au cours de l'automne 2017. À travers cet aménagement, il s'agit d'améliorer l'accessibilité de ce hameau uniquement desservi à l'heure actuelle par une voie en sens unique. Cette bretelle prendra naissance à hauteur de l'arrêt de bus situé après le giratoire de Kermélo, dans le sens Lorient - Larmor-Plage.

En complément de ces travaux routiers, la Mairie va améliorer les déplacements doux (piétons et deux-roues) le long de cette route départementale. Fin septembre, le fossé préexistant a été busé et comblé afin qu'une glissière en béton armé soit installée pour protéger cette liaison douce. Les travaux de busage et l'installation de cette glissière sont pris en charge par le Conseil départemental.

Outre un accès facilité à Quélisoy Village pour les véhicules, les riverains bénéficieront ainsi d'une voie de circulation douce continue et sécurisée du Petit Bouchon jusqu'à la zone de Kerhoas, ses entreprises et ses commerces. Le coût total des travaux supportés par la commune est de 90 000€ TTC.



Dernière phase
des travaux
8 semaines
Coût total 750 000€

Automne 2017
Bretelle d'accès
de la RD29

90 000€
Le coût total des
travaux



Jean-Lucien Zalo
Adjoint à l'urbanisme,
travaux voirie
et bâtiments publics



Réhabilitation de l'allée des dunes de Toulhars

La pointe de Toulhars est une zone appréciée des promeneurs. Le cheminement piétonnier de l'allée des dunes de Toulhars a ainsi été complètement réhabilité en béton désactivé. L'ancien escalier en traverse a été supprimé car il n'était plus aux normes et présentait des risques de glissade. Enfin, la pointe de Toulhars a été équipée de nouveaux parkings à vélo comme l'ont été différents quartiers de Larmor-Plage depuis le début de l'année.

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Jusqu'en
2019

La ville a lancé la révision de son Plan Local d'Urbanisme en juin 2016. Conduite par le service urbanisme dirigé par Morgane Dumont-Le Coat, cette démarche s'étendra jusqu'en 2019. Les Larmorien(ne)s sont invités à donner leur avis tout au long de ce processus.

Dans le cadre de la concertation mise en œuvre, la population est appelée à se prononcer sur cette révision. Pour cela, un registre est à la disposition à l'accueil du service urbanisme. Il est également possible de transmettre ses commentaires par email à l'adresse urbanisme@larmor-plage.com ou par voie postale (Monsieur le Maire, Ville de Larmor-Plage, Révision générale du PLU, BP 12, 56260 Larmor-Plage).

Piloté par le Maire Victor Tonnerre et Jean-Lucien Zalo, adjoint au Maire chargé notamment de l'urbanisme, ce processus est suivi du point de vue opérationnel par Morgane Dumont-Le Coat, responsable du service urbanisme. Douze réunions du groupe de travail PLU ont été déjà organisées avec le soutien des services de Lorient Agglomération mandatés pour accompagner la Mairie dans cette révision.

Chaque phase importante de ce processus fera l'objet de communications (presse, affichage en mairie, informations sur le site web et dans le magazine municipal). Deux réunions publiques seront organisées aux étapes clés de la procédure à savoir lors de la discussion du diagnostic territorial et au moment du projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

Rappel sur le fonctionnement des bornes hydrauliques

Quelques rues et promenades de Larmor-Plage sont interdites à la circulation. Pour permettre néanmoins une desserte par les services de secours et certains véhicules habilités, la Mairie a mis en place des bornes hydrauliques escamotables. Après différents incidents, il est bon de rappeler leur fonctionnement.

Ces bornes escamotables ont pour objectif de limiter le passage des véhicules et de canaliser les flux sur certaines zones comme la promenade de Port Maria... Ces bornes sont actionnées par télécommande. Des boucles magnétiques au sol contrôlent la présence de véhicules, et limitent le passage à un seul véhicule à la fois. Un feu bicolore (rouge/vert) indique aux automobilistes quand ils sont autorisés à passer.

En cas d'incident mettant en cause le fonctionnement d'un ouvrage public, c'est le régime de responsabilité particulier qui est appliqué. La jurisprudence montre que si l'utilisateur de la voie publique (automobiliste ou piéton) a bien respecté les consignes d'utilisation de l'ouvrage, la responsabilité de l'administration peut être engagée. Mais l'administration peut aussi invoquer la faute de l'automobiliste. En clair, si un véhicule a été endommagé par un fonctionnement normal de la borne escamotable (car le conducteur ne disposait pas de télécommande ou parce qu'il s'est engagé à la suite d'un véhicule autorisé à passer), il ne pourra pas réclamer une indemnisation.



Plan Communal de Sauvegarde être prêt au cas où...

Une bonne gestion des événements « exceptionnels » dépend essentiellement de l'anticipation et de la préparation à ces événements : définition des rôles de chacun, cadrage des dispositifs d'urgence, formalisation des chaînes d'alerte... Institué par la loi de modernisation de la sécurité civile, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est la traduction de cette nécessaire préparation pour une collectivité. Larmor-Plage vient de finaliser son PCS après un important travail de coordination.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est le dispositif opérationnel permettant à l'équipe municipale de gérer les événements exceptionnels ou les crises touchant la sécurité civile. Entrent dans cette catégorie : les catastrophes industrielles, les phénomènes climatiques extrêmes, les accidents (transport, incendie...), les dysfonctionnements de réseaux (transport, énergie, eau...), les problèmes sanitaires (épidémie...) mais également les très grands rassemblements comme les concerts et festivals.

Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le maire a en effet la responsabilité de prendre les mesures nécessaires pour alerter les habitants

et « faire cesser les accidents et fléaux, tels que les incendies, les inondations, les éboulements de terre, les pollutions diverses... ».

Un plan obligatoire en raison du barrage de Guerlédan

« L'objectif de ce Plan est de supprimer les incertitudes et les actions improvisées » souligne Danielle Hiblot, adjointe au Maire, chargée notamment de la sécurité. « Il s'agissait aussi de répondre à certaines obligations liées au barrage de Guerlédan. »

Malgré la distance qui sépare Larmor-Plage de cette réserve d'eau (environ 70 km), distance qui la préserve de tout risque de submersion en cas de rupture de l'ouvrage, la commune se situe dans le périmètre du Plan Particulier d'Intervention (PPI) lié à ce barrage. Les communes concernées sont ainsi tenues de prendre en compte les risques particuliers liés à ce type de grands ouvrages.

Concrètement, ce PCS comprend un organigramme de crise, des cartographies spécifiques, une définition des rôles de chacun, des plans d'évacuation ou d'accueil de population, des fiches d'aide à la décision ou encore des arrêtés pré-rédigés pour gagner en efficacité et en rapidité. Une version synthétique est consultable en Mairie.

La commune de Larmor-Plage se situe sur le périmètre du Plan Particulier d'Intervention lié au barrage de Guerlédan.

Installation de trois bornes d'appel d'urgence

Afin d'améliorer la sécurité des zones de baignade en dehors des périodes de surveillance estivales, la commune s'est équipée de bornes d'appel d'urgence. Trois ont déjà été installées et deux autres le seront d'ici l'été prochain.

Ces bornes sont destinées à signaler des baigneurs en détresse. Trois bornes ont été installées en juillet dernier face aux plages de Toulhars, de Port Maria et de Locqueltas. Deux autres devraient équiper les zones de baignade de Kerguelen (les Roseaux et les Mouettes) d'ici l'été prochain.

Équipées d'un panneau photovoltaïque, ces bornes d'appel d'urgence fonctionnent de manière autonome. Un simple appui sur le bouton déclenche l'appel des secours en fonction des numéros préenregistrés (service départemental d'incendie et de secours, police...). En cas de numéro occupé ou de non réponse, la borne contacte automatiquement le numéro suivant. Afin de faciliter la localisation de l'appel, la borne précise elle-même sa position géographique aux services de secours. L'appelant doit ensuite donner des précisions sur l'incident en cours au service de secours contacté.



Danielle Hiblot,
Adjointe à la sécurité et
aux affaires générales
auprès du personnel

Larmor-Plage devient Mairie vigilante

Pour lutter contre toutes les formes de délinquance, le dispositif Voisins Vigilants® participe à rétablir un climat de confiance et de sérénité au sein des communes engagées. Dans les quartiers de Voisins Vigilants, le Ministère de l'Intérieur constate une baisse des cambriolages pouvant aller jusqu'à - 40 %. La municipalité a décidé d'expérimenter ce dispositif à Larmor-Plage.

Alors que la Bretagne connaît un taux de violence et de cambriolage inférieur aux moyennes nationales, les résultats du Morbihan sont en demi-teinte. S'il est le 9^{ème} département le moins violent de France, le Morbihan affiche néanmoins pour l'année 2016 le taux de cambriolage régional le plus élevé avec 4,29 cambriolages pour 1000 habitants, contre un taux de 5,38 % à l'échelle nationale.

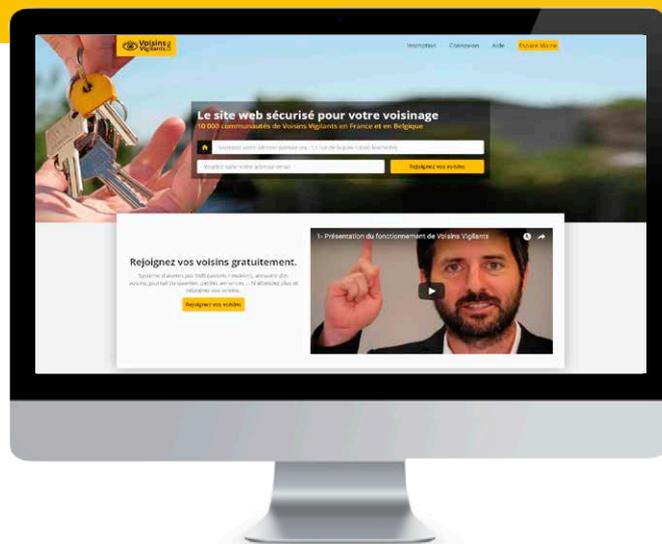
Pour contribuer à lutter contre ce fléau, la commune a décidé de devenir une Mairie Vigilante. Le développement de rapports de voisinage est un facteur important de réduction des incivilités, de lutte contre les cambriolages, les démarchages abusifs ou les escroqueries.

« La première étape de mise en œuvre de ce dispositif consistait à signer une convention avec Voisins Vigilants. Cela a été fait à la mi-septembre. Désormais, c'est aux particuliers de s'inscrire sur la plate-forme pour créer des communautés au sein des quartiers » précise Danielle Hiblot, adjointe au Maire.

En cas de problème, contacter la Police

En aucun cas, il est question de se substituer aux forces de l'ordre via ce dispositif. Un voisin vigilant n'est ni le vigile, ni le shérif de sa communauté. Seule la Police peut exercer le pouvoir de contrôle et d'interpellation sur le territoire communal.

La Police municipale recevra également les alertes des communautés de voisins vigilants. Néanmoins, il est absolument nécessaire de les contacter directement en cas d'incidents ou de problèmes constatés. Les particuliers ne doivent surtout pas intervenir directement. Un seul réflexe : faire le 17 ou contacter la Police municipale au 02 97 65 45 53.



Une plate-forme web communautaire

La plate-forme web voisinsvigilants.org est un site web communautaire qui facilite la mise en relation des habitants d'un même quartier, afin de lutter ensemble contre les différentes formes de délinquance. L'inscription sur cette plate-forme est libre et gratuite.

En s'inscrivant sur cette dernière, vous pourrez partager vos dates de départ en vacances, publier des annonces, échanger avec vos voisins, ou encore, envoyer des alertes que la Mairie et les Voisins Vigilants recevront et qui permettront de prendre les mesures nécessaires.

Huit communautés envisagées sur Larmor-Plage

L'objectif d'une communauté vigilante est d'améliorer la sécurité du cadre de vie, grâce aux valeurs de partage, d'entraide et de solidarité. Danielle Hiblot insiste sur le fait que « les voisins veillent mais ne surveillent pas ». « C'est également une manière de recréer du lien social dans certains quartiers, et d'encourager l'entraide entre Larmorien » souligne l'élue.

Huit communautés de voisins vigilants sont envisagées sur la commune, avec la possibilité de désigner un référent par communauté. En fonction des inscriptions et des besoins, une réunion publique pourrait être organisée sur la commune.



309

élèves ont fait
leur rentrée

Rentrée à l'école du Ménez

En juin, le conseil d'école composé de représentants des parents d'élèves, de la municipalité et des enseignants a voté pour le retour de la semaine à quatre jours. 309 élèves ont fait leur rentrée dans les deux écoles du groupe scolaire. Les locaux de l'école maternelle accueillent cinq classes et l'école élémentaire qui jouxte l'école maternelle sept classes. La proximité des deux écoles et de la crèche est appréciée par les parents et permet de nombreux échanges, notamment en lecture, entre les élèves des deux écoles. L'équipe enseignante est stable et toujours aussi dynamique.

De nombreux projets seront mis en œuvre tout au long de cette année scolaire pour enrichir les apprentissages : la mer en Bretagne pour les maternelles, des activités voile, kayak, piscine ou golf pour les élémentaires, une classe portuaire, les projets Éco-École...

L'école achètera deux robots « Blue Bot » pour approfondir le codage sur quadrillage et poursuivre l'initiation des enfants à la programmation menée depuis l'année dernière.

La voile

L'équipe enseignante remercie la Municipalité d'avoir accepté de financer les séances de voile pour les CM1 de Mme Rouillon. Jusqu'à l'année dernière, Lorient Agglomération prenait en charge ces séances, mais a décidé en juin que seules les classes de CM2 bénéficieraient de ce financement.



Éco-École

L'école du Ménez a été labellisée Éco-École en juin, et ce pour la troisième fois, suite à son projet avec les élèves sur les économies d'énergie au sein de l'école. Pour cela, des affiches, des panneaux et des slogans ont été réalisés pour fermer les portes en hiver, éteindre les lumières inutiles, aérer les classes tout en coupant les radiateurs et mettre les ordinateurs en veille dès que possible...

Le travail des élèves a été récompensé par l'obtention du label Éco-École. Une cérémonie a été organisée à l'école le vendredi 29 septembre, pour hisser notre nouveau drapeau. À cette occasion les élèves ont chanté des chansons sur le thème de la protection de la Terre.

Pour cette nouvelle année scolaire, nous avons décidé de repartir sur le même thème des économies d'énergie mais en mobilisant encore plus les élèves de toutes les classes, comme les nouveaux CP. Ils ont déjà bien compris tous les enjeux à venir lors des réunions interclasses des années passées et sont conscients qu'ils peuvent faire quelque chose tous ensemble pour la planète.

Des délégués vont être choisis dans chaque classe et la représenteront lors de la première séance du comité Éco-École durant le premier trimestre. Nous devons établir alors un diagnostic qui nous permettra de réaliser des actions concrètes et identifiables par tous en espérant une quatrième labellisation. Rendez-vous en juin 2018.

Toutes les actions de l'école seront mises en ligne sur le site ecoledumenez.fr

École Notre-Dame de Larmor

C'est la rentrée

L'école Notre-Dame de Larmor a accueilli 258 élèves répartis en 9,5 classes à la rentrée de septembre. Deux nouvelles enseignantes ont rejoint l'équipe pédagogique cette année : Pascale Lamour qui a la charge de la classe de petite section ainsi que Marie-Laure Decaux, titulaire du demi-poste ouvert à l'occasion de cette rentrée sur le site de La Clarté.

Tout comme les années précédentes, les projets ne manquent pas pour dynamiser les apprentissages : découverte de l'environnement, initiation à la voile et au kayak pour les CM1, classe de neige pour les CM2. Les enseignants en élémentaire travailleront plus spécifiquement le temps qui passe, les métiers et la vie d'autrefois. Un conte musical sera d'ailleurs préparé sur ce thème avec les élèves du site de La Clarté et présenté aux parents en fin d'année. Les enseignantes de maternelle travailleront le thème des émotions avec leurs élèves. Elles vont également se former, durant l'année, à la pédagogie Montessori. Les parents d'élèves, quant à eux, préparent l'accueil des nouvelles familles avec l'organisation d'un dîner de rentrée.



Rétro

De nombreux événements ont ponctué la fin de l'année scolaire dernière. La kermesse du mois de juin, notamment, a connu un vif succès sous un magnifique soleil. Les bénéfices de cette manifestation organisée par l'association des parents d'élèves de l'école sous la responsabilité de Gaëlle Douchet, sa présidente, servent à financer quelques projets pédagogiques : achat d'équipement pour la cour et les classes, financement des transports sur l'île d'Hoëdic et de la classe de neige...



« À la découverte des insectes »

« Le vendredi 8 septembre, notre journée fut consacrée à l'étude des insectes. Michel Colin, entomologiste bien connu dans la région orientale, nous a présenté les caractéristiques et les différentes espèces de ce groupe animal. En fin de matinée, nous nous sommes rendus à pied à Kerguelen où nous avons pique-niqué sous les pins. Durant l'après-midi, munis de bâtons et de filets japonais, nous avons capturé toutes sortes d'insectes qu'il nous a fallu classer en fin de séance. M. Colin nous a laissé des phasmes thaïlandais, des grillons et des cétoines afin d'en faire l'élevage en classe. Ce fut une journée plus qu'agréable que nous allons exploiter lors de nos séances d'éveil scientifique. » - La classe de CM1.



Les CP sur l'île d'Hoëdic

Les élèves de la classe de CP sont allés à la découverte de l'île d'Hoëdic à la fin du mois de juin. Ce petit voyage de deux jours est toujours un événement pour les élèves. Le dépaysement est garanti avec la traversée en bateau puis la nuit au fort. De nombreuses activités étaient prévues pour mieux connaître ce petit coin de terre au milieu de l'océan : animation autour des dunes et de leur protection avec Émilie, garde du littoral, pêche à pied et lecture de paysages ainsi qu'une chasse au trésor organisée par les élèves de l'école d'Hoëdic.





Coup de projecteur sur la cantine



Hélène Kerbrat
Adjointe aux affaires scolaires, jumelages

En même temps qu'une école maternelle, c'est un restaurant scolaire qui a été construit sur le plateau du Ménez il y a maintenant un an. Ce restaurant est divisé en trois espaces distincts ce qui permet d'accueillir dans de meilleures conditions les enfants, petits et grands.

Les enfants de la maternelle sont 90 en moyenne à fréquenter la cantine (sur 123 inscrits à l'école) et les enfants du primaire 140 en moyenne (sur 186 inscrits à l'école). Les salles sont traitées « antibruit », tables et chaises également... Ce qui n'empêche pas une joyeuse ambiance et une belle animation lors des repas, qui se déroulent en un seul service, entre 12h15 et 13h15.

Les menus sont variés et équilibrés (consultables sur le site de la ville, onglet « enfance-jeunesse », « restauration scolaire »). C'est la cuisine centrale de Ploemeur qui fournit les repas. Un point d'honneur est mis à privilégier le circuit court (maraîchers locaux, criée de Lorient...) et à introduire des produits bio plusieurs fois par semaine. Le repas est facturé aux parents entre 2 et 4€ selon le quotient familial. Mais le coût réel est bien supérieur car il faut ajouter au prix payé à la cuisine centrale le coût de l'acheminement des repas, celui du personnel de cuisine et de service, les fluides (eau, électricité, gaz...). Le prix réel du repas monte à 8€70. Et on peut dire que la ville « subventionne » la cantine scolaire à hauteur de 260 000€ par an.

Un travail pédagogique sur la sensibilisation au gaspillage alimentaire a été mené avec succès à l'école : moins de pertes, fromage proposé dès le début du repas et donc consommé plus facilement ; incitations à goûter même aux mets qui, à priori, ne plaisent pas...

La cantine, un moment d'apprentissage et de convivialité pour tous les enfants !

Service Enfance-Jeunesse

Mairie de Larmor-Plage - 02 97 84 26 40 - jeunesse-sport@larmor-plage.com



Rythmes scolaires, du changement !

Depuis trois ans la réforme des rythmes scolaires imposée par le gouvernement de M. Hollande était appliquée aux écoles de Larmor, publique et privée. L'esprit en était tout à fait louable, à savoir mieux répartir les 24 heures d'enseignement sur l'ensemble de la semaine (passer de quatre jours à quatre jours et demi de classe) et permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités, culturelles et sportives.

Des TAP (Temps d'Activité Périscolaire) ont été mis en place par la Ville et ont été suivis et appréciés par une très grande majorité d'enfants... Mais au mois de juin, le nouveau gouvernement a donné aux communes le choix de garder ou d'abandonner cette organisation du temps scolaire. Le maire et Mme Kerbrat, adjointe aux affaires scolaires, ont consulté les différents acteurs concernés par ce changement éventuel.

Les directeurs et directrices d'écoles, les représentants de parents d'élèves, les représentants d'associations et certains élèves eux-mêmes ont répondu dans le même sens : il est préférable de repasser à la semaine des quatre jours. Ce choix a été acté et voté lors du conseil d'école du 27 juin dernier.

Les raisons de ce choix sont que les enfants n'avaient plus de coupure, de « respiration » avec la semaine de quatre jours et demi, d'où une fatigue plus grande. Le temps passé à l'école s'était aussi rallongé, entre le temps purement scolaire et les activités périscolaires...

D'ailleurs, les enseignantes de maternelle ont noté un absentéisme de plus en plus important le mercredi matin. À nouveau donc, le temps scolaire est réparti sur quatre jours et le centre de loisirs ouvre ses portes toute la journée du mercredi. Ce n'est sans doute pas non plus le découpage idéal pour les enfants, mais il faudrait probablement que la société dans son ensemble change son rythme et son organisation pour favoriser l'équilibre de vie des enfants.

Service Enfance-Jeunesse

Mairie de Larmor-Plage
02 97 84 26 40 - jeunesse-sport@larmor-plage.com

Environnement

Une politique environnementale à double sens : améliorer les pratiques communales et sensibiliser les Larmorien.

La préservation de l'environnement constituait l'un des axes du programme électoral de la liste pilotée par Victor Tonnerre lors des dernières élections municipales. Cet objectif se déclinait en plusieurs actions autour de la réduction des consommations énergétiques et de l'empreinte carbone de la commune, du soutien aux mobilités douces ou encore de l'éco-citoyenneté.

Cette volonté politique s'est concrètement illustrée ces derniers mois avec l'achat de véhicules électriques pour les services municipaux et le lancement d'un programme dédié à la maîtrise des consommations d'énergie et d'eau.

Pour ce qui est de l'usage de produits phytosanitaires, la commune avait déjà fortement réduit l'utilisation d'intrants chimiques et va poursuivre son équipement pour faciliter le travail du service espaces verts. Par ailleurs, la Mairie a mis en œuvre un certain nombre de campagnes de sensibilisation à la préservation de l'environnement en direction des habitants et des estivants.

Enfin, les questions relatives à la mobilité et à l'aménagement durable du territoire sont actuellement abordées dans le cadre de deux processus en cours assez complexes : la révision du PLU et l'élaboration d'un plan de circulation et de stationnement. Deux dossiers au long cours sur lesquels le magazine municipal ne manquera pas de revenir.



Jean-Paul Penverne,
Adjoint aux grands travaux,
littoral, environnement

Transition écologique et énergétique

Réduire l'empreinte énergétique et carbone des services municipaux

Les Accords de Paris signés à l'issue de la COP 21 en décembre 2015 engagent les nations signataires à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'objectif de maintenir le réchauffement climatique en deçà de 2° C. De par leurs responsabilités en matière d'énergie et d'environnement, les collectivités locales se doivent d'être des acteurs de premier plan dans cette lutte contre le changement climatique. Focus sur les nouvelles pratiques de la commune répondant aux lois NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et de transition énergétique pour une croissance verte de 2015.

Cap sur la mobilité électrique

Pour remplacer son parc de véhicules, la commune a fait le choix de basculer sur des véhicules électriques qui, à l'usage, n'émettent pas de CO2 et libèrent bien moins de microparticules que les véhicules thermiques. Les services techniques ont ainsi fait l'acquisition récemment d'une première berline électrique à l'autonomie d'environ 240 km. Suivra en novembre un véhicule utilitaire électrique qui équipera les services de la voirie.

Pour recharger ces véhicules, le site des services techniques communaux situé à Quéhello a été équipé d'une borne de recharge rapide. Les batteries peuvent y être complètement rechargées en 6 h. « À l'issue du budget 2018, les services municipaux devraient être équipés de 3 à 5 véhicules électriques » précise Jean-Paul Penverne, adjoint au Maire chargé des grands travaux, du littoral et de l'environnement.



Cette berline est le premier véhicule dont la Mairie a fait l'acquisition

Maîtrise des consommations d'eau et d'énergie

À l'occasion du conseil municipal du 17 mai 2017, le principe de recourir à un service de Conseil en Énergie Partagée (CEP) a été adopté. Service de Lorient agglomération, la cellule CEP intervient auprès des communes afin de les assister dans leurs démarches de maîtrise des consommations d'énergie et d'eau. Parmi les différents types de prestations proposées, l'équipe municipale est notamment intéressée par des audits énergétiques sur les bâtiments communaux, premier pas vers des réductions de consommations énergétiques ou l'installation d'équipements exploitant les énergies renouvelables.

Le premier bâtiment communal qui fera l'objet d'une prestation du CEP est celui de la mairie. Afin d'augmenter la capacité en bureaux, il est en effet prévu d'aménager les combles. Avant toute intervention, un audit énergétique sera donc réalisé afin de bien déterminer les travaux d'isolation à réaliser et de solliciter les subventions adéquates.

D'autres opérations seront réalisées avec l'appui de ce Conseil en Énergie Partagée afin d'améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux et de traquer les fuites d'eau sur les réseaux.



Une borne de recharge parking des Algues

Depuis l'automne 2016, la ville de Larmor-Plage dispose d'une borne de recharge pour tous les types de véhicule électrique (voiture, scooter, vélo) installée parking des Algues. Équipée des principaux standards de prises, cette borne offre un service de recharge accélérée.

Avec l'installation de cette borne, la commune de Larmor-Plage s'inscrit dans le processus de maillage départemental conduit par Morbihan énergies, avec le soutien de l'État et de la région Bretagne. Plus de 200 bornes ont ainsi été installées dans le département.

Équipée de prises E/F et de type 2, cette borne recharge jusqu'à 80 % des batteries en près de 45 minutes. L'accès au service est payant. La facturation s'établit par palier de 1h30 : 1€90 pour les abonnés (adhésion de 18€ à l'année) ou 2€40 pour les non-abonnés. L'accès se fait à partir des supports distribués par Morbihan énergies pour les abonnés, ou par smartphone ou carte bancaire sans contact pour les utilisateurs de passage.

Les informations relatives à ces bornes (carte des emplacements, modalités de charge, disponibilités...) sont disponibles sur le site morbihan-energies.fr.

Préservation de l'environnement

Le « 0 phyto » déjà maîtrisé par le service espaces verts

La loi de transition énergétique pour la croissance verte interdit depuis le 1^{er} janvier 2017 aux établissements publics et aux collectivités locales d'utiliser des produits phytosanitaires. Désormais, les espaces verts, voiries et promenades doivent être entretenus sans désherbants, ni insecticides ou fongicides. Ce qui pourrait s'apparenter comme une petite révolution est vécu sans aucun stress à Larmor-Plage, car le service des espaces verts avait depuis longtemps fait évoluer ses pratiques... et ne consommait déjà plus que quelques litres par an.

« Cela fait bien une douzaine d'années que la ville a adopté une politique de forte réduction de l'usage de produits phytosanitaires » rappelle Jean-Paul Penverne, adjoint au Maire. « Seules de très faibles quantités étaient encore utilisées sur des équipements collectifs comme les cimetières ou les terrains de sport engazonnés » précise Vincent Debiais, responsable du service espaces verts.

Pour le fleurissement de la ville, 90 % des fleurs utilisées proviennent des serres municipales. Les efforts déployés par le service espaces verts ont permis à la commune de décrocher le label « 3 fleurs » au concours des villes et villages fleuris.

Une voirie entretenue au rotofil et à la binette

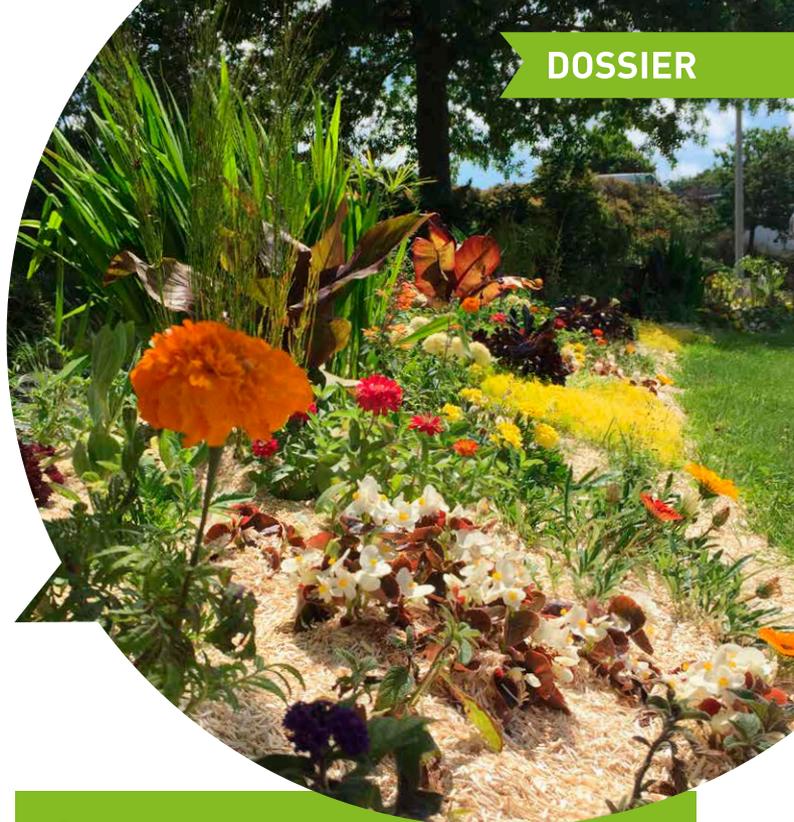
Pour l'entretien de la voirie, les agents municipaux sont simplement équipés de rotofils et de binettes. Bien entendu, ces pratiques nécessitent plus de passages et plus de temps que l'utilisation de produits phyto. « En complément de la balayeuse, nous réfléchissons à l'acquisition de matériels plus performants pour faciliter le travail des équipes » souligne Jean-Paul Penverne. Une brosse mécanique a été achetée en vue du nettoyage des cales tandis que l'acquisition d'un engin de désherbage à eau chaude est actuellement à l'étude.

Dans le cimetière de Quéhello, l'imperméabilisation des allées et le pavage de l'entourage des sépultures permettent de limiter les infiltrations d'eau et par conséquent la pousse de mauvaises herbes.

L'entretien des sépultures dans les cimetières

Le concessionnaire ou ses héritiers ont l'obligation d'assurer l'entretien régulier de la tombe, par souci de sécurité, d'hygiène, de décence et d'accessibilité.

Si le service des Espaces verts est chargé de l'entretien des cimetières, il revient aux concessionnaires ou à leurs familles de conserver la concession en bon état de propreté et d'entretien. Un entretien « normal » consiste à nettoyer régulièrement la sépulture et à veiller à ce qu'elle ne soit pas dangereuse : monument affaissé, stèle descellée, entourage dangereux... Le concessionnaire est ainsi responsable des dommages causés par sa sépulture aux tombes voisines et aux visiteurs.



Concours des maisons et jardins fleuris

Le concours annuel des maisons et jardins fleuris proposé par la Mairie a connu cette année une forte progression du nombre de participants.

Pour concourir, les espaces fleuris doivent être visibles de la rue car le jury ne pénètre pas sur les propriétés. Sont pris en considération la qualité et l'originalité des végétaux, l'effort saisonnier, l'harmonie d'ensemble et la propreté des lieux. Cette année, le nombre de participants à ce concours a bondi de 50 %. La remise des prix aura lieu le 9 novembre à 18h00 à la salle des fêtes. Les gagnants seront récompensés par des bons d'achats locaux à une période propice aux plantations.

Les obligations des particuliers

Si les services communaux sont chargés de l'entretien de la voirie et des trottoirs au niveau des caniveaux, il appartient aux particuliers de nettoyer et de désherber à l'aplomb de leurs murs, au ras du trottoir ou de la voie de circulation.

Là aussi, cet entretien doit être réalisé sans produit phytosanitaire. Des contrôles sont régulièrement réalisés par la Police de l'eau. De lourdes contraventions peuvent être dressées en cas d'usage de produits interdits.

Protection du littoral

Une eau de bonne qualité tout l'été

Les tests réalisés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bretagne montrent que la qualité des eaux de baignades des plages de la commune a été de bonne qualité tout l'été. Seule ombre au tableau, les tests réalisés le 18 juillet ont pointé une eau de mauvaise qualité. Explications.

Pour rappel, les prélèvements réalisés par l'ARS sont effectués de juin à septembre sur 4 plages de la commune (Port Maria, Toulhars, Locquetas et l'anse de Kerguelen). Les analyses se concentrent sur la qualité microbiologique de l'eau. Le 17 juillet, d'importants orages se sont abattus sur la Bretagne placée en vigilance orange par Météo France. Ces orages sont intervenus après une longue période de sécheresse. Les eaux qui ont ruisselé sur la voirie – parfois souillée de déjections canines – ont alors saturé les réseaux d'eaux pluviales qui finissent à la mer. Ce sont ces eaux de ruissellement qui ont momentanément troublé la qualité des eaux de baignade de la commune.

Des actions de sensibilisation ciblées

Si la commune travaille à améliorer ses pratiques, elle n'oublie pas d'encourager les particuliers à faire également évoluer leurs comportements vers plus de civisme et de responsabilité environnementale. Ces actions visent tout autant les Larmorien(ne)s que les touristes en période estivale. Focus sur deux opérations particulières : la distribution de cendriers de plage et de sacs pour déjections canines.

« Plage et mer propres, je participe »

Durant l'été, la ville de Larmor-Plage s'est associée au Comptoir de la mer de Lorient dans le cadre de la campagne « Plage et mer propres, je participe » au travers de la distribution de cendriers réutilisables sur les plages de la commune. La municipalité a ainsi souhaité donner plus d'ampleur à l'action du Comptoir de la mer qui mettait à disposition ces cendriers dans les magasins depuis plusieurs mois.

Ces cendriers de forme conique peuvent se planter dans le sable et recevoir jusqu'à une vingtaine de mégots, mais aussi d'autres déchets (chewing-gums, petits emballages...). Quand on sait qu'un mégot de cigarette avec filtre met un à deux ans à se dégrader complètement en milieu naturel, l'usage de ces cendriers de plage est vivement recommandé.

Des sacs pour déjections canines

Toutes les communes sont confrontées au même problème : l'incivilité de certains propriétaires de chien qui « oublie » de ramasser les déjections de leur animal de compagnie. Le problème est d'autant plus prégnant dans les communes littorales où les plages constituent des lieux prisés de promenade, tout en étant particulièrement surveillées par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Outre les problèmes d'hygiène et de propreté que posent ces déjections quand elles ne sont pas ramassées, la qualité des eaux de baignade est directement impactée (voir encadré).

Pour inciter les propriétaires à ramasser les déjections sur les trottoirs et dans les espaces publics, la commune met à disposition gratuitement des sacs de ramassage dans différents points de la ville (Kerguelen nautique, camping de la fontaine, médiathèque, office du tourisme, mairie, toiletteur hair canin, cabinet vétérinaire). La Municipalité invite les propriétaires de chien à être particulièrement attentifs. Ramasser doit être un réflexe et la Police municipale a la capacité de verbaliser les maîtres trop négligents.



Hommage

À Eugène Remilly, la commune reconnaissante

Ancien Maire de Larmor-Plage, Eugène Remilly s'est éteint le 26 juin 2017. Hommage à cet homme qui est né la même année que la commune de Larmor-Plage, qui considérait cette ville comme le centre du monde et qui a tant fait pour elle.

Né le 11 février 1925 au cœur d'un village encore appelé Larmor en Ploemeur pour quelques mois, Eugène Remilly restera dans les mémoires comme l'un de ses plus illustres enfants du XXème siècle.

Un appétit pour l'action

Eugène Remilly a connu une vie pleine et riche : une enfance larmorienne, puis la guerre et les bombardements, l'exode de Lorient, l'engagement à 19 ans dans l'armée de Libération, les métiers de mareyeur, de producteur de billet pour la loterie nationale et de buraliste, la charge de Maire de Larmor-Plage, puis celle de Président de la Confédération nationale des débiteurs de tabac, l'élection comme Député du premier Parlement européen et une retraite encore débordante d'activités.

« Un de ses plus beaux souvenirs est peut-être la libération de Strasbourg et cette liesse indescriptible qui parcourait la ville » note sa fille Jocelyne. C'est à Belfort dans cette armée de Libération qu'il rencontra Ginette, secouriste à la Croix-Rouge, qui deviendra sa femme. Ils avaient fêté en avril 2017 leurs noces de Platine, 70 ans de mariage, à Larmor-Plage. « Sans elle, je n'aurais jamais pu accomplir tout ce que j'ai fait » aimait-il à répéter. « Derrière chaque grand homme se cache une femme » dit l'adage.

Un maire bâtisseur et visionnaire

Premier adjoint au Maire de Larmor-Plage de 1959 à 1965, puis Maire de 1965 à 1977, Eugène Remilly a présidé aux destinées de la commune pendant la deuxième moitié des 30 Glorieuses, une époque marquée par des progrès économiques et sociaux majeurs.

« Une de ses plus grandes fiertés, souligne son fils Marc, c'est la bataille qu'il a menée et remportée pour la 4 voies entre Lorient et Larmor-Plage. Mais il était également très fier de la construction de l'école maternelle et de celle des deux foyers logements proches du centre-bourg. »



L'un des points d'orgue de cette période est le 50^{ème} anniversaire de la création de Larmor-Plage en juillet 1975. Pierre Messmer, ministre du général de Gaulle, présidait alors les cérémonies organisées par Eugène Remilly. Les deux élus se retrouveront quelques années plus tard sur les bancs du premier Parlement européen après les élections européennes de 1979. « Mon père était un européen convaincu, comme beaucoup de ceux qui ont connu la guerre » rapporte son fils Patrick.

L'un des pères du Loto

Propriétaire d'un bureau de tabac situé place de l'Église Notre-Dame (à l'emplacement de l'actuel épicerie fine « Les Délices de Larmor ») de 1949 à 1986, Eugène Remilly s'était vite fait remarquer au sein de la Confédération nationale des débiteurs de tabac. Excellent orateur, combatif et doté d'une intelligence aiguë des relations humaines, il présida cette Chambre syndicale de 1975 à 1987. « Son coup de génie est d'avoir, avec quatre ou cinq autres acteurs clés et en lien avec le Premier ministre de l'époque Jacques Chirac, lancé la Française des Jeux et une nouvelle loterie nationale ». Le Loto était né et sa distribution confiée... aux débiteurs de tabac.

Un marin aguerri

Footballeur aux Merlus et au Club des Goélands (dont il fut Président de 1956 à 1975), Eugène Remilly était aussi un amateur de voile. Quand il était Maire, c'est à la voilerie Tonnerre qu'il s'équipait. L'ancien facteur de voile et actuel Maire Victor Tonnerre se souvient de leurs discussions à la voilerie, à parler voyages et transatlantiques. « C'était un homme d'une qualité rarissime qui a réalisé tant de choses. Un bon marin également qui n'a jamais eu la moindre faiblesse en mer. Et à bord, là aussi, c'était lui le **patron**. »



Eugène Remilly, maire de Larmor-Plage et Pierre Messmer, lors du cinquantenaire de la commune le 27 juillet 1975.

Larmor autrement

L'accessibilité est l'affaire de tous

Que dit la loi ?

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances – la participation et la citoyenneté des personnes handicapées – impose la création, dans toutes les communes de plus de 5 000 habitants, d'une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées* (CAPH). Parmi les missions de cette commission, la présentation d'un rapport annuel présenté en Conseil municipal (rapport qui traite de tous les aspects liés à l'accessibilité : voirie, stationnement, cheminement, logement, commerces, tourisme, enfance...)

Dans certaines communes, il a été fait le choix de créer un poste d'adjoint à l'accessibilité et aux situations de handicap, ou encore un conseiller municipal délégué en charge de l'accessibilité.

À Larmor-Plage

Cette commission n'existe pas. Lors du **Conseil municipal du 13 Mai 2015**, suite à notre demande de création d'une telle commission, M. le Maire a déclaré ne pas en voir l'utilité puisqu'une telle commission existe au niveau de l'agglomération.

Il est vrai que la loi l'autorise. Cependant le rôle de la municipalité serait, à minima, de relayer les problèmes existant au sein de notre commune sur ce sujet à l'agglomération afin de les solutionner. Cela ne semble pas être le cas puisque notre groupe a été à plusieurs reprises interpellé par différents usagers, personnes à mobilité réduite (PMR), parents avec poussette ou cyclistes, qui se plaignent de l'absence totale de réponses de la municipalité à leurs difficultés.

Plus récemment le **7 mars 2017** un marché d'étude en vue de la réalisation du plan de circulation et de stationnement sur le territoire de la commune a été signé. Nous avons approuvé cette démarche, et proposé la création d'un groupe de travail associant les usagers, cyclistes, piétons, PMR... M. le Maire a répondu favorablement à notre demande mais à ce jour, nous attendons toujours la mise en place de ce groupe de travail.

Notre groupe propose :

D'organiser un groupe de travail : Des trajets en toute sécurité pour tous, ayant pour objectifs :

1. de mener une réflexion sur les déplacements des cyclistes au sein de notre commune, sur les difficultés des déplacements des PMR et sur le stationnement, en partie à l'origine de ces difficultés (les stationnements sur les trottoirs se multiplient par exemple autour de la salle des Algues depuis que le casino est implanté sur ce site),
2. de relayer les conclusions de cette réflexion menée avec les usagers à la fois à la commission en place au niveau de l'agglomération et aussi aux responsables de l'étude du prochain plan de circulation à Larmor-Plage afin de faire enfin entendre les souhaits des usagers.

Les personnes qui souhaitent y participer ou nous faire part de leurs difficultés de déplacement ou de leurs idées, sont invitées à nous rencontrer à notre permanence chaque premier samedi du mois ou à nous contacter.

Marie-France Normant, Laurence Salette, Yves Guégan, Christine Boissonnet

Contacts :

mf.normant@orange.fr ou 06 78 66 96 44

larmorautrement.fr

Par courrier : groupe Larmor Autrement Mairie de Larmor-Plage

Larmor autrement
An Arvor Mod-All

Une ambition renouvelée pour Larmor-Plage

Accessibilité

Heureusement, la municipalité n'a pas attendu 13 ans pour réagir alors que le groupe/association souhaite la réunionite accrue... dans les domaines concernés.

Tout d'abord Larmor-Plage participe aux actions de la commission de Lorient Agglomération par l'intermédiaire d'un adjoint actif.

Ces actions sont déclinées à travers les conclusions d'études réalisées :

- PAVE en 2011 (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics) soit pour les transports 20 arrêts de bus (40 stations) pour une estimation de 55 000€ par an sur les lignes 51 et 52 et, récemment les arrêts Larmor-centre.

Pour le reste de la voirie, l'adaptation recherchée se fait selon l'opportunité des travaux et l'estimation budgétaire réalisée.

Larmor-Plage, à partir de 2012, a retenu les orientations qui sont d'intégrer les travaux d'arrêts de bus si possible et la mise en accessibilité privilégiée à chaque opportunité de travaux de voirie ou Marché à Bon de Commande (MBC).

Ceci a été reconnu par le courrier du 6/12/2011 du Président de Cap Lorient « l'implication de votre commune dans le domaine du handicap et de l'accessibilité existe depuis de nombreuses années ». L'adaptation peut se mesurer sur les équipements réalisés, tels que la rue du Vieux Moulin, les voies de circulation « vertes » et actuellement la rue des Fleurs et à côté du CD29, la voie cyclable et piétonne entre le Petit Bouchon et la placette de Quélisoy Village.

- Quali Consult en 2010 et QCS Services (mise à jour en 2015) : les diagnostics et propositions de solutions ont mené à un récapitulatif prévisionnel de travaux ADAP 2016 – 2022 sur 26 bâtiments communaux pour environ 180 000€ TTC sur les trois années prochaines années (CM du 1er février 2017).

- Plan de circulation et de stationnement : un groupe d'élus participe à l'étude engagée depuis le 2ème trimestre 2017 avec la Société ASCODE (bordereau du conseil municipal du 15 mars 2017). Un élu du groupe d'opposition participe régulièrement aux travaux (trois réunions).

Quant aux stationnements sur les trottoirs, cela relève de l'incivilité, quand aucun des deux trottoirs d'une rue n'est laissé disponible.

Si à travers des réflexions et des plaintes rapportées, des manques subsistent, la commission urbanisme peut gérer les priorités dont elle aurait eu connaissance...

Groupe de la majorité municipale





Les Pacs enregistrés en mairie à partir du 1^{er} novembre

À partir du 1^{er} novembre 2017, la gestion des pactes civils de solidarité (Pacs) sera transférée aux officiers de l'État civil de la mairie. Que ce soit pour enregistrer votre déclaration de Pacs, la modifier ou la dissoudre, rendez-vous désormais au service état civil de Larmor-Plage.

Ce transfert découle de l'article 48 de loi de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle. Jusqu'ici la gestion des Pacs était assurée par le greffe du tribunal d'instance. Désormais, c'est à la mairie de Larmor-Plage, et plus précisément à son service État civil, qu'il faudra s'adresser. Pour rappel, le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. La conclusion d'un Pacs impose aux futurs partenaires d'établir entre eux une convention et de faire une déclaration conjointe qui devra donc désormais être déposée au service État civil de la mairie.



L'inscription à l'école de musique de Ploemeur subventionnée par la Ville

Le Conseil municipal a adopté, le 27 septembre dernier, le principe d'un soutien financier pour les Larmoris inscrits à l'école de musique de Ploemeur.

« Les inscriptions de jeunes Larmoris à l'école de musique de Ploemeur ayant été multipliées par cinq cette année, il me semblait logique, à l'image de ce que nous faisons déjà avec le conservatoire de Lorient, d'aider financièrement les familles à régler le coût de cet enseignement musical » explique Brigitte Melin, première adjointe au Maire chargée notamment de la culture. La ville subventionnera donc à hauteur de 30 % les inscriptions de Larmoris à l'école de musique de Ploemeur pour l'année scolaire 2017/2018.



La semaine du goût à la maison de l'enfance

Du 16 au 20 octobre, les enfants accueillis au sein du Multi-accueil « Les Moussaillons » ont participé à différentes initiations et spectacles culinaires à l'occasion de la semaine du goût.

Avec l'aide de Maryline Le Roux, cuisinière au Multi-accueil, les enfants ont ainsi préparé eux-mêmes des entrées, des desserts et même des « pop cakes », friandises à décorer à base de chocolat. Des menus « couleurs » leur ont été également servis tout au long de cette semaine, en commençant le lundi par un menu orange (taboulé, carotte, mimolette). Enfin, les enfants ont assisté avec leurs parents à un spectacle proposé le vendredi 20 octobre en fin de journée à la maison de l'enfance. En matinée, ce sont les enfants accueillis chez les assistantes maternelles de la commune qui ont pu découvrir, grâce aux relais assistantes maternelles, ce spectacle autour des légumes, des formes, des goûts et des couleurs.



Soutien scolaire : faites la Courte échelle

Association de soutien scolaire du CP à la Terminale créée il y a 26 ans, la Courte échelle est toujours aussi active à Larmor-Plage.

Cette association réunit de nombreux bénévoles (enseignants, ingénieurs, techniciens, pharmaciens et médecins à la retraite) et apporte à tous les élèves de la région lorientaise une aide personnalisée en maths, français, anglais, physique et SVT. Le principe est simple et très efficace : un élève pour un professeur, une heure par semaine. Si vous souhaitez trouver aide et soutien pour une meilleure réussite scolaire de vos enfants, la Courte échelle est à votre écoute. Les inscriptions ne sont pas encore closes.

Contact : Elyette Guiol - 02 97 65 50 02 - la.courteechelle@orange.fr



Le nouveau bureau de l'association

Martine Leduc-François,
Présidente (Titine la sardine)
Mathieu Guillemont,
vice-Président (Korrigan gourmand)
Adeline Sitbon,
Secrétaire (Cabinet vétérinaire)
Hubert Baron, Trésorier (SPAR)

Association de commerçants

Larmor J'adore : un nouveau bureau, de nouveaux projets

Depuis le début de l'été, l'association des commerçants et artisans de Larmor-Plage, Larmor J'adore, s'appuie sur une nouvelle équipe pilotée par Martine Leduc-François qui tient l'enseigne Titine la sardine. Désormais organisée en commissions, l'association souhaite accentuer la visibilité, l'attractivité et la proximité des enseignes membres au travers de quelques opérations ciblées.

Après deux mandats à la tête de l'association, Jacques Beline (Maison de la presse) n'a pas souhaité se représenter lors de la dernière assemblée générale. Pour conduire les futurs projets de cette association, Martine Leduc-François (Titine la sardine) a réuni autour d'elle plusieurs commerçants et artisans larmoriens pour constituer un nouveau Bureau, élu à l'unanimité par la vingtaine de membres en juin dernier.

« Il s'agit d'avoir des ambitions raisonnables et raisonnées. Une nouvelle organisation, en mode projet, nous permettra d'être plus efficace, sans que notre engagement soit trop chronophage par rapport à nos activités respectives » insiste d'emblée Martine Leduc-François.

Les principaux projets à l'étude

« Plusieurs projets sont actuellement examinés par ces commissions pour l'année à venir » souligne Martine Leduc-François. L'association a tout d'abord participé, le 9 septembre, à l'opération d'accueil des nouveaux Larmorien organisée par la Mairie.

La tombola de Noël qui existe depuis plusieurs années sera pérennisée avec une augmentation de la valeur des lots. « Notre volonté est également de faire de jolies vitrines à l'occasion des fêtes de fin d'année, avec un fil directeur commun au sein de nos enseignes respectives » ajoute la Présidente. Un lot sera également organisé au cours de l'hiver dans une salle du casino.

Pour le printemps 2018, un grand rendez-vous des antiquaires est envisagé afin de présenter « de très belles pièces ». Enfin, l'association réfléchit à la manière de fêter le printemps ou les mamans, dans le cadre d'une opération dont les contours restent à préciser.

Des initiatives à retrouver sur Facebook

Pour suivre l'actualité de l'association, un seul réflexe : la page Facebook de Larmor J'adore. Régulièrement mise à jour, cette page rassemble les informations de chacune des enseignes membres mais également les initiatives de l'association. Pour recevoir sur son fil d'actualité Facebook ces informations, il suffit de cliquer « J'aime » sur cette page, « liker » en langage Facebook.

« Nous invitons bien entendu les commerçants et artisans qui ne sont pas encore membres à nous rejoindre. Nous avons la volonté de concrétiser quelques projets phares, à taille humaine et dans une logique de proximité, car c'est la vocation de nos commerces » précise Martine Leduc-François. Trois commissions ont été créées afin de rendre l'association plus agile et plus efficace : la première couvre les aspects communication et relations externes de l'association, la deuxième est consacrée aux festivités de Noël et la troisième est dédiée au prochain Loto organisé par l'association

Larmor J'adore

Larmor J'adore
02 97 81 52 46
titinelasardine@orange.fr
www.facebook.com/larmorjadore/



La commission communication de l'association : Gaëlle Julé (City-Market), Jean-Luc Roucou (La cave de Bellevue), Martine Leduc-François, Doriane Pressard (Chocolats Yves Thuries), Adeline Sitbon

Animobile Services

Aurélié Jossin a créé cet été à Larmor-Plage son entreprise de services animaliers, d'où elle exercera ses activités sur tout le bassin lorientais.

La vocation d'Animobile Services est simple : faciliter la vie des propriétaires d'animaux de compagnie (chiens, chats, furets et petits mammifères, oiseaux, poissons) au travers de trois prestations.

Le taxi animalier : il prend en charge votre animal (avec ou sans vous) pour l'emmener chez le vétérinaire, le toiletteur, à la gare, à l'aéroport, sur votre lieu de vacances etc... Le transport est assuré par un véhicule spécialement aménagé et agréé par la Direction Départementale de la Protection des Population du Morbihan.

Les visites à domicile : elles permettent le maintien de votre animal de compagnie dans son environnement habituel en votre absence (week-end, vacances, déplacement professionnel, hospitalisation etc...). Vous choisissez la fréquence et la durée des visites, Animobile Services assure présence, soins, câlins, et jeux à volonté !

Les promenades canines : Animobile Services sort votre chien lorsque vous n'êtes pas en mesure de le faire (manque de temps, problème de mobilité etc...). Animobile Services peut également être uniquement à vos côtés lors de la balade de votre chien si vous ne vous sentez pas capable de le faire seul.

Une 4^{ème} prestation sera très vite proposée : la livraison de croquettes à domicile. Les informations seront bientôt disponibles sur le site internet.

Aurélié Jossin a eu un vrai coup de coeur pour Larmor-Plage en



2015 et a choisi de s'y installer pour démarrer cette nouvelle aventure professionnelle : Animobile Services est issue de ses 15 années de métiers de services et de sa passion des animaux. Ses valeurs sont professionnalisme, sérieux, rigueur, disponibilité et... sympathie !

Animobile Services

06 88 86 24 43

aurelie@animobileservices.com

animobileservices.com

Facebook et Instagram : Animobile Services

Ouvert 7j/7, de 8h00 à 20h00

Membre de l'association des commerçants et artisans de Larmor-Plage



Anne-Solenn Cherat, décoratrice d'intérieur

Anne-Solenn Cherat, décoratrice d'intérieur, a installé à Larmor-Plage son agence de design d'espace et de décoration d'intérieur. Elle se déplace à domicile et propose de faire évoluer votre intérieur selon différentes prestations et ce en fonction de vos besoins et de votre budget.

Elle a pour ambition de vous proposer un service de qualité et s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels. Le premier rendez-vous sert à définir le projet. Un devis est alors établi. Ensuite, elle présente un book de décoration, pièce par pièce, qui comprend le cahier des charges, des planches d'ambiance, des croquis perspectifs colorisés, ainsi qu'une liste d'achats de matériaux, de mobiliers, de luminaires... Elle peut vous mettre en relation avec des artisans pour le bon déroulement des travaux.

Ses formations lui ont apporté une expérience complète. Diplômée d'un master Arts-Plastiques de l'Université Rennes 2, elle est aussi titulaire d'un titre professionnel en qualité de peintre décoratrice et d'une formation de décoration d'intérieur, qu'elle a réalisé auprès de Catherine Graves, formatrice de l'école Boule.

Anne-Solenn Cherat peut vous proposer au-delà de sa mission de décoration, la réalisation de décor peint, de fresque murale...

Anne-Solenn Cherat

06 30 85 96 53

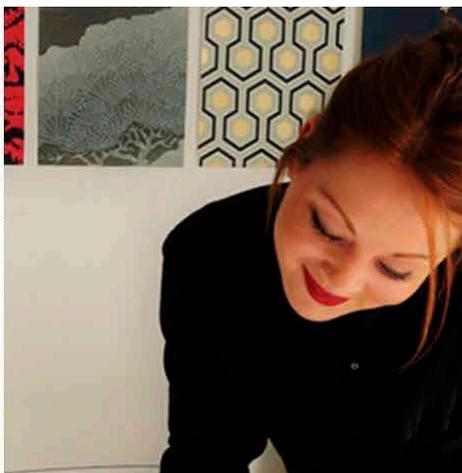
annesolenn.cherat@gmail.com

annesolenncherat.com

Facebook : @annesolennDECO

Ouvert le lundi de 14h00 à 19h00.

Les mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h00 à 19h00, et le samedi de 9h00 à 12h00.





Brigitte Mélin
Première adjointe et adjointe
culture, communication,
tourisme et associations
culturelles

Ciné-Conférences

«*Connaissance du Monde*»

Une nouvelle saison de ciné-conférences s'ouvre à la salle des fêtes de Larmor-Plage, qui vous fera voyager jusqu'au printemps et partir à la rencontre du monde.

Connaissance du monde, c'est le concept unique d'une rencontre entre le public et la passion d'un grand voyageur !

À l'écran : un film, sur scène : l'auteur.

Cette année, découvrez Rome, la route Napoléon, la Perse, la Suisse et le Pays Basque... un itinéraire dépayçant pour de vrais moments de plaisirs partagés.

● *Salle des Fêtes de Larmor-Plage*

Tarifs : 6 € / 3 € - BILLETS disponibles en prévente au service culturel

Contact :

Service communication – événements
vie associative - 02 97 84 26 33
communication@larmor-plage.com

La route Napoléon - Sous le vol de l'Épave

Présenté par Daniel Drion

Le 1^{er} mars 1815, après dix mois d'exil sur l'île d'Elbe, Napoléon débarque à Golfe Juan, pour reconquérir le pouvoir.

C'est le début d'une aventure incroyable ; l'invasion d'un pays par un seul homme. Les chemins de cette épopée sont devenus La route Napoléon, la première route touristique de France, la plus belle comme parcours, la plus audacieuse comme tracé.

Jamais monotone, toujours surprenante, cette route est un jeu de piste, jalonnée d'anecdotes, entretenues et enjolivées au fil des siècles. Cyclistes, motards, cavaliers, camping caristes ou automobilistes, tous se laissent charmer par cette route mythique.

Mercredi

22

Novembre
à 14 h 30



Mercredi

24

Janvier
à 14 h 30

La Perse Au cœur de l'Iran

Réalisé par Robert-Émile Canat

Les récits enflammés des voyageurs de l'Antiquité excitent la curiosité... 9 000 ans de civilisation, une histoire fastueuse, une culture des plus raffinées ont, en effet, patiemment façonné ce pays si mal connu, si étrange et fascinant qu'est l'Iran.

De villes impériales en caravansérails, des avenues encombrées de Téhéran aux déserts de sable et de sel, des montagnes du Kurdistan à la place royale d'Ispahan, de Bam à Persépolis, Robert-Émile Canat emmène le spectateur à la découverte de sites légendaires, de lieux mythiques, à la rencontre de nomades, d'étudiants, d'artistes, de paysans, de chameliers ou d'artisans... de ce peuple dont l'identité et le sens de l'accueil sont exceptionnels. Il révèle, ainsi, tout ce qui fait l'originalité de l'âme perse et propose un témoignage passionnant sur les réalités de l'Iran d'aujourd'hui.

Saison théâtrale

L'Amicale Laïque de Larmor-Plage programme plusieurs spectacles à la salle des fêtes pendant la saison d'hiver. L'occasion pour le public de découvrir des troupes locales et des spectacles alliant des arts multiples : théâtre, musique, chant...

● **Salle des Fêtes de Larmor-Plage**

Tarifs : Adulte : 8 € - Enfant et demandeur d'emploi : 3 €

Billets disponibles en vente à la maison de la presse de Larmor-Plage et sur place 30 minutes avant le spectacle

Contact : Amicale Laïque de Larmor-Plage

02 97 84 29 91 - allp56260@gmail.com - al-larmorplage.com

Hot House d'Harold Pinter.

Mise en scène : David Chiche, « Arts en scène » Vannes.

Dimanche
26
Novembre
à 17 h 00

Hot House nous plonge d'emblée dans l'univers clos et oppressant d'une institution médicale, sorte de maison de repos où les patients sont désignés par des numéros. Le directeur Roote semble dépassé par les événements. L'agitation de ces personnages tous issus du personnel médical, de l'alcoolique Lush à la glaçante Miss Cutts, intrigue

constamment. On s'interroge : le directeur ne serait-il pas un patient comme les autres à qui l'on fait croire qu'il dirige l'institution ? À moins que ses subordonnés n'aient pris l'ascendant petit à petit, le confortant dans l'illusion du pouvoir ?



Dimanche
14
Janvier
à 17 h 00

Des cèdres et des larmes Théâtre - lecture - vidéo

Écriture et conception : Michel Moppert
Mise en scène : « Plateau Lecture »
de Plateau en Toute Liberté.

Spectacle choral alliant jeu théâtral, lecture, musique, image et lumière. L'intention est d'approcher la littérature libanaise contemporaine et ses auteurs (écrivains, dramaturges, poètes) par le filtre d'un conflit ponctué d'interventions étrangères et dont les séquelles se font sentir encore aujourd'hui au Liban et au Moyen-Orient.

« C'est la guerre civile qui a donné naissance au roman et au théâtre libanais modernes. Avec le conflit, tout a explosé et la littérature a osé affronter les maux de la société et briser les tabous liés au sexe, à la religion et, dans une certaine mesure, à la politique ». Farouk Mardam-Bey (Actes Sud).

Tout public à partir de 14 ans.

Mercredi

8

Novembre
à 20 h 00

Les Indisciplinées 2017

William Z Villain - mercredi 8 novembre à 20h - Salle des Fêtes de Larmor-Plage

Pas de doute, William Z Villain est un ovni. Remarqué cette année avec le titre Anybody Gonna Move ?, originaire du Wisconsin, amateur de chats et maraîcher bio à ses heures perdues, William Z Villain joue une musique aux influences aussi variées que le rebétiko, la musique Afro Cubaine et le blues. Il est ce genre de type extrêmement talentueux mais tout aussi humble. C'est en février 2017 qu'il sort son premier album éponyme sur le label français Normandeep Blues, tout comme Bror Gunnar Jansson passé sur la scène du Manège en mai dernier. Son blues est mystérieux, coloré de petits grillons, de percussions orientales et de rythmes afro-cubains, les rythmes sont changeants, sa voix d'ange et éraillée est totalement envoûtante... Amateurs d'ins-

truments, vous remarquerez sûrement sa trouvaille : une guitare National Resonator à 8 cordes au lieu de 6, qui lui donne un son évidemment unique.

C'est à l'occasion de ce mercredi d'hiver, que William habillera l'atmosphère d'un décor fantasmagorique accompagné d'une musique intemporelle et nous invitera pour une ballade mystérieuse et envoûtante.

Si vous aimez : le blues métisse, les ovnis, le vaudou, les percussions, le Wisconsin, voyager.

● **MAPL**

Tarifs : 10 € tarif plein / 5 € tarif réduit
Les IndisciplinéEs 2017

www.mapl.fr

02 97 21 32 21

2 rue Jean Le Coutaller - 56 100 LORIENT



Spectacle traditionnel Fest-noz & Kas-abarzh

Fest-noz

Pour se mettre en jambe avant le concours de Kas-Abarzh, le cercle celtique de Larmor-Plage vous invite à venir danser lors de son grand fest-noz.

Entrée : 6€ - gratuite sur présentation du flyer à trouver dans les différents fest-noz et festivals de la région.

Kas-abarzh

Le kas-abarzh est une danse de couple emblématique du pays vannetais. Depuis de nombreuses années le groupe culturel de Larmor-Plage « Boked Er Lann » invite les danseurs, chanteurs, sonneurs ainsi que tous les amoureux du kas-abarzh à célébrer cette magnifique danse, lors de son grand concours.

Programme

Matin à partir de 10h00 : épreuve de marche et mélodie du Pays vannetais, couples bras et kozh (gratuit).

Midi : grand pot-au-feu ouvert à tous (15€).

Après midi : concours de danse pour les sonneurs, les danseurs, les chanteurs.

● *Salle des algues*

Inscriptions : Éric - 06 68 34 84 48
Boked er Lann - 06 85 67 53 77 - bokederlann@gmail.com
Facebook : cercle.bokederlann

Vendredi
10
Novembre
à 21 h 00

Vendredi
11
Novembre

Dimanche
10
Décembre
à 17 h 00

Théâtre

L'After

La troupe de théâtre de l'ASCA propose une soirée théâtre, créée et mise en scène par Laura Piriou, professeur d'Art dramatique de la section théâtre de l'association.

Fraîchement décédés, une multitude de personnages débarquent à l'AFTER, passage obligé par le secrétariat de cet univers fantasque où l'ambiance est au rendez-vous.

Les ateliers de l'ASCA proposent un apprentissage de l'art dramatique à la fois ludique et exigeant permettant ainsi la présentation d'un spectacle en fin de saison. Avec Laura Piriou, Professeur d'art dramatique depuis plus de 15 ans.

● *Salle des fêtes*

Tarif : 3€ - sur place
Contact : ASCA- 02 97 33 65 28
asca-larmor-plage@wanadoo.fr
ascarmoric.com

Samedi
18
Novembre
à 20 h 00

H.H

La troupe de théâtre larmorienne « Les Clameurs de l'Estran » présente H.H une pièce de Jean-Claude Grumberg. Cette pièce s'inscrit dans la tradition de théâtre populaire qui caractérise la démarche de la compagnie « Les Clameurs de l'Estran ».

Dans un futur proche, un conseil municipal bavarois doit inaugurer un nouvel établissement scolaire au nom fort répandu d'Heinrich Heine.

Trop commun ! Il faut trouver plus local. La petite ville va se mettre à la recherche d'une personnalité du cru. Mais les initiales H.H, commandées à un sculpteur de renommée mondiale, sont déjà prêtes, payées et réalisées. Certes, ils vont exhumé un autre Heinrich, mais va-t-il convenir à tous ? Il faut délibérer et comparer les mérites de chacun.

Que le débat démocratique commence !

Une pièce à l'humour noir proche de l'absurde, qui traite des travers de la démocratie, de l'antisémitisme et de l'oubli. Recettes reversées au profit du téléthon.

● *Salle des algues*

06 33 46 33 22 - m.seraud@lesclameurs.com - lesclameurs.com



Toute la magie de Noël !

À chaque période de Noël, plusieurs rendez-vous sont devenus incontournables à Larmor-Plage depuis quelques années. À l'approche des fêtes, ces temps forts nous plongent dans la magie de Noël !

Les illuminations

Tous les ans, durant la période de fin d'année, la ville de Larmor-Plage s'illumine ! Ces motifs 100% LED (ampoule basse consommation) s'accompagnent depuis 2014 de décorations originales : sapin lumineux, ours, boîte aux lettres, renne et traîneau, Père Noël... De nouveaux décors viendront compléter cette collection cet hiver. À découvrir absolument lors d'une petite balade en soirée !



Le spectacle de Noël à la médiathèque

Mercredi
13
Décembre
à 18 h 00

Le grenier à rêves d'Oscar Copernic

Un grenier à rêves présenté par le célèbre Oscar, marchand d'objets et raconteur de merveilles. À partir de 3 ans.

● Médiathèque de Larmor-Plage

L'arrivée du Père Noël au Kernevel

Le Père Noël débarque au Kernevel, sa hotte chargée de petits cadeaux... Organisé par l'association pêche plaisance Larmor-Plage.

● Petit port de Kernevel

Dimanche
17
Décembre
à 18 h 00

Les animations chez vos commerçants

Avec Larmor J'Adore, les commerces organisent leur tombola de Noël ! De nombreux lots à gagner pendant toute la période des fêtes. C'est aussi l'occasion d'aller à la rencontre du commerce de proximité présent sur la commune.

Noël à la plage

Mercredi
20
Décembre
à 14 h à 18 h

Une journée d'animations destinée aux enfants, avec un programme d'activités variées : ateliers, jeux, spectacles, tour en calèche, et d'autres surprises !

● Esplanade des algues

Le conte de Noël et le feu d'artifice Les traîneaux du Père Noël

Mercredi
20
Décembre
à 18 h 30

Un magnifique rendez-vous en plein air au cœur de l'hiver ! Conte de Noël, projeté sur les murs de l'église Notre-Dame, accompagné d'un feu d'artifice tout en couleur. Ce spectacle fait chaque année le bonheur des petits et des grands.

● Place Notre Dame



Octobre



DU 21 OCT AU 5 NOV

Exposition

MARC VIOULÈS

Peintures - Galerie de l'Hôtel de ville de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00

MERCREDI 25

Animation

HISTOIRES POUR PETITES OREILLES

Heure du conte
Médiathèque à 11h00 - Gratuit



VENDREDI 27

Animation

ATELIER D'ÉCRITURE POUR ENFANTS

À partir de 13 ans
Médiathèque de 10h00 à 12h00
Gratuit

DU 27 OCT AU 30 NOV

Exposition

PALETTE : LE MUSÉE DES COULEURS

Peintures - Médiathèque



DIMANCHE 29

Animation

THÉ DANSANT

Orchestre TENDANSE
Organisé par le Comité des Fêtes
Tarif : 12€
Salle des Algues à 14h30

Novembre

VENDREDI 3

Animation

ATELIER CRÉATION DE MARQUE-PAGES

Enfants à partir de 7 ans
Médiathèque de 10h00 à 12h00
Gratuit



VEN 3 ET SAM 4

Animation

STAGE DE GRAVURE

Animé par Aurore Cochard,
organisé par l'Amicale Laïque.
Salle des Algues
Tarif : 60€ la journée

DIMANCHE 5

Animation

REPAS ANNUEL DE LA PAROISSE

Inscriptions au presbytère
Salle des Algues à 12h00



MERCREDI 8

Animation

CONCERT WILLIAM Z VILLAIN

Les Indisciplinés 2017
Organisé par MAPL
Salle des Fêtes à 20h00
Tarifs : 10€ / 5€



VENDREDI 10

Animation

GRAND FEST NOZ

Organisé par Boked er Lann
Salle des Algues à partir de 21h00
Tarif : 6€



SAMEDI 11

Animation

CONCOURS DE KAS-ABARZH

Organisé par Boked er Lann
Salle des Algues à partir de 10h00
Gratuit

Cérémonie

ARMISTICE 1918

Animation

BANQUET DE L'UNC

Salle des saisiés à 12h00

VENDREDI 17

Animation

ATELIER COUTURE

Pour débutants (adulte)
Médiathèque de 10h00 à 12h00
Gratuit

Assemblée Générale

LARMOR CYCLO

Salle des Algues à partir de 17h00



SAMEDI 18

Animation

THÉÂTRE « L'AFTER »

Mise en scène par Laura Piriou,
organisé par l'ASCA
Salle des Fêtes à 20h00 - Tarif : 3€

DIMANCHE 19

Assemblée Générale

CLUB DE PÉTANQUE

Salle des Fêtes à 14h30

Assemblée Générale

ASCA

Salle des Algues à 10h30

MERCREDI 22

Ciné-conférence

CONNAISSANCE DU MONDE

La route Napoléon, sous le vol de l'Aigle
Salle des Fêtes à 14h30
Tarifs : 6€ / 3€

VENDREDI 24

Assemblée Générale

AMICALE LAÏQUE

Salle des Algues à 18h30

SAMEDI 25

Animation

DINER DANSANT DE L'APPLP

Animé par Envol
Sur inscription au 06 87 30 40 38
Salle des Algues à 19h00
Tarif : 33€



DIMANCHE 26

Animation

TROC ENFANTS

Organisé par l'Amicale Laïque
Salle des Algues, de 9h00 à 18h00
Tarif : 1€

Spectacle

HOT HOUSE

de Harold Pinter, par « Arts en scène »
Organisée par l'Amicale Laïque de Larmor - Salle des Fêtes à 17h00
Tarifs : 8€ / 3€ (enfants)

Décembre

DU 1^{ER} DÉC AU 4 JAN

Exposition

KIM HEEBOK

Peintures
Médiathèque

VEN 8 ET SAM 9

Animation

TÉLÉTHON

Salle des fêtes

SAM 9 ET DIM 10

Solidarité

VENTE DE PRODUITS

du commerce équitable et d'articles d'artisanat du Pérou et de Bolivie
Organisé par CCFD-Terre solidaire
Porche de l'église Notre-Dame

DIMANCHE 10

Spectacle

THÉÂTRE « HH »
de J.C Grumberg, par la troupe
Les Clameurs de l'Estran
Au profit du téléthon
Salle des Fêtes à 17h00



LUNDI 11

Solidarité

DON DU SANG
Salle des Algues,
de 10h00 à 13h00
et de 15h00 à 19h00

MERCREDI 13

Spectacle

**LE GRENIER À RÉVES
D'OSCAR COPERNIC**
Spectacle de Noël
Médiathèque à 18h00
Gratuit



DIMANCHE 17

Animation

ARRIVÉE DU PÈRE NOËL
organisé par l'APPLP
Port de Kernével à 18h00

MERCREDI 20

Animation

**HISTOIRES POUR
PETITES OREILLES**
Heure du conte
Médiathèque à 11h00
Gratuit

Animation

NOËL À LA PLAGE
Animations, spectacles,
feu d'artifice
Organisé par la ville
Esplanade des Algues,
à partir de 14h00



Animation

CONTE DE NOËL
Feu d'artifice et conte de Noël
Organisé par la ville
Place Notre-Dame à 18h30

SAMEDI 23

Animation

ATELIER DE DÉCOS DE NOËL
Réservé aux abonnés,
pour les enfants à partir de 7 ans
Médiathèque de 10h00 à 12h00



DIMANCHE 31

Animation

**RÉVEILLON
DE LA SAINT-SYLVESTRE**
Animé par Romance
Réservation obligatoire
Organisé par le Comité des Fêtes
Tarif : 95€
Salle des Algues

Janvier

DU 5 JAN. AU 1^{ER} FÉV.

Exposition

NATURE WRITING
Une épopée sauvage au cœur
de la littérature américaine
Médiathèque



DIMANCHE 14

Spectacle

**THÉÂTRE - LECTURE -
VIDÉO « DES CÈDRES ET
DES LARMES »**
Création du plateau en toute liberté
Organisée par l'Amicale Laïque de
Larmor
Salle des Fêtes à 17h00
Tarifs : 8€ / 3€



Animation

**CONCERT DU NOUVEL AN DE
L'ORCHESTRE DES SAPEURS
POMPIERS DU MORBIHAN**
Salle des Algues à 15h00
Entrée libre - 06 08 62 42 64



LUNDI 15

Assemblée Générale

PÊCHE PLAISANCE LARMOR
Salle des Algues à 10h30

SAMEDI 20

Assemblée Générale

COMITÉ DES FÊTES
Salle des Algues à 11h00



MERCREDI 24

Ciné-conférence

CONNAISSANCE DU MONDE
La Perse - Au cœur de l'Iran
Salle des Fêtes à 14h30
Tarifs : 6€ / 3€

SAMEDI 27

Assemblée Générale

**LARMOR ESTRAN
ATHLÉTISME**
Salle des Algues à 19h00

SAMEDI 27

Animation

STAGE DE QI GONG
Animé par Danielle Brule
Lefevre, organisé par
l'Amicale Laïque
Salle des Algues
de 9h00 à 17h00

RDV HEBDOMADAIRES

Les sorties vélo avec
Larmor cyclotourisme

.....
EN OCTOBRE

**TOUS LES
MERCREDIS**

VÉLO PROMENADE

27 à 39 km en VTC-VTT
Départ du Colibri à 9h00

**TOUS LES JEUDIS
ET TOUS
LES DIMANCHES**

**RANDONNÉES
CYCLOTOURISTES**

Départ du Colibri à 8h45

.....
À PARTIR
DE NOVEMBRE

**TOUS LES
MERCREDIS**

VÉLO PROMENADE

27 à 39 km en VTC-VTT
Départ du Colibri à 14h00

**TOUS LES JEUDIS
ET TOUS
LES DIMANCHES**

**RANDONNÉES
CYCLOTOURISME**

Départ du Colibri
à 8h45 ou 9h00

.....
Contact : Alain Le Courtois
02 97 33 77 15
larmorcyclo.blog.free.fr

27 OCTOBRE

Atelier d'écriture pour adolescents

De 10h à 12h00

Cet atelier d'écriture propose aux jeunes à partir de 13 ans de libérer leur créativité, en étant à l'écoute de leur intériorité. L'important est de puiser en soi et dans son imaginaire pour se découvrir, et ainsi s'épanouir dans l'expression artistique. Les exercices proposeront une écriture à partir de thèmes et de différents supports. Ils seront suivis de lectures et d'échanges à partir des créations réalisées.

3 NOVEMBRE

Atelier création de marque-pages

De 10h00 à 12h00

Atelier gratuit pour les enfants (à partir de 7 ans), sur inscription et réservé aux abonnés de la médiathèque.

17 NOVEMBRE

Atelier de couture pour débutants

de 10h00 à 12h00

Atelier gratuit pour les adultes, sur inscription et réservé aux abonnés de la médiathèque.

OCTOBRE

NOVEMBRE

25 OCTOBRE

Histoires pour petites oreilles

11h00

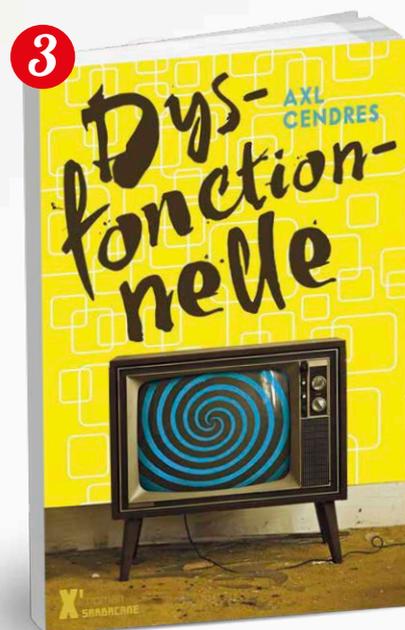
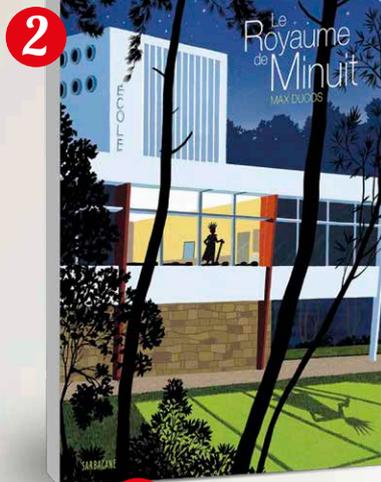
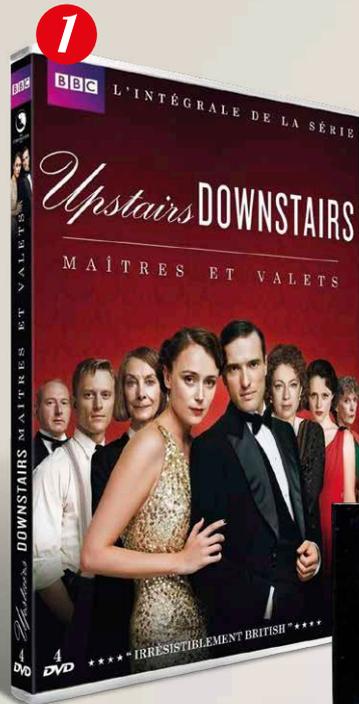
Les rendez-vous des enfants pour se familiariser avec le conte et la lecture. La médiathèque invite les enfants accompagnés de leurs parents, grands-parents, nounous... à venir écouter de jolies histoires pour un moment privilégié (à partir de 3 ans). Entrée libre dans la limite des places disponibles.

DU 27 OCTOBRE AU 30 NOVEMBRE

Palette : le musée des couleurs

Exposition

Exposition de la médiathèque départementale du Morbihan. Le peintre organise sa palette comme un arc-en-ciel, avec des couleurs froides : violet, indigo, bleu, vert, et des couleurs chaudes : jaune, rouge, orangé, terre. L'artiste complète sa palette avec le noir et le blanc. À travers une sélection de chefs-d'œuvre de la peinture, l'exposition décline les nuances de l'arc-en-ciel : un voyage au cœur de la couleur.



Animations



13 DÉCEMBRE
Spectacle de Noël
Le grenier à rêves
d'Oscar Copernic
18h00

Un grenier à rêves présenté par le célèbre Oscar, marchand d'objets et raconteur de merveilles. À partir de 3 ans.

23 DÉCEMBRE
Atelier décorations
de Noël
De 10h00 à 12h00

Réservé aux abonnés de la médiathèque, sur inscription, pour les enfants à partir de 7 ans.



Brigitte Mélin
 Première adjointe et adjointe culture, communication, tourisme et associations culturelles

DÉCEMBRE

DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017 AU
4 JANVIER 2018

Kim Heebok
Exposition

Kim Heebok est d'origine coréenne. Elle s'exprime sur la vie, essentiellement sur la relation homme-femme, s'inspirant parfois de la religion et de la politique.

20 DÉCEMBRE
Histoires pour petites oreilles
11h00

Les rendez-vous des enfants pour se familiariser avec le conte et la lecture. La médiathèque invite les enfants accompagnés de leurs parents, grands-parents, nounous... à venir écouter de jolies histoires pour un moment privilégié (à partir de 3 ans). Entrée libre dans la limite des places disponibles.

JANVIER

DU 5 JANVIER AU 1^{ER} FÉVRIER
Exposition Nature writing
Une épopée sauvage au cœur de la
littérature américaine.

Exposition de la Médiathèque départementale du Morbihan.

Ce voyage au cœur d'un courant majeur de la littérature des États-Unis est unique par l'intensité de ces livres en phase avec une nature sauvage mais également par leur qualité littéraire.

Upstairs, downstairs : Maîtres et valets (réal. Heidi Thomas) - Série TV, 2010

Une nouvelle série britannique mettant en scène une famille aristocratique londonienne et sa domesticité.

En 1936, la famille Holland devient propriétaire du 165 Eaton Place, une résidence cossue dans le quartier huppé de Belgravia.

1 Sir Hallam Holland, diplomate de haut rang et son épouse Lady Agnès, vont embaucher des domestiques pour tenir leur maison, recevoir leurs amis, les différents membres de leur famille et leurs relations professionnelles.

Cette fresque historique se situe dans l'entre-deux-guerres. L'actualité politique y tient un rôle central, plusieurs personnages historiques sont mis en scène (par exemple le duc de Kent). Entre les drames personnels et familiaux, nous assistons aux préoccupations de cette période : la peur de la guerre après la boucherie de 14-18, la crainte du nazisme...

Une série de la BBC de très bonne facture : une distribution de qualité, des dialogues savoureux et des intrigues intéressantes, à recommander aux nostalgiques de la série *Downton Abbey*.

Le Royaume de minuit de Max Ducos (Sarbacane, 2016)

Le Royaume de Minuit est une jolie histoire sur l'amitié improbable entre le caïd de l'école, Achille, qui aime faire des bêtises et Massimo, le fils du directeur qu'il aime tourmenter. Ce superbe album avec des illustrations très graphiques, symétriques, des couleurs vives, affirmées, s'adresse aux jeunes lecteurs à partir de 6-8 ans.

2 Quant au texte, c'est un trésor d'imagination. Toutes les situations, tous les jeux auxquels s'adonnent les deux enfants sont criants de vérité, d'authenticité. Un objet du quotidien, scolaire en l'occurrence, devient le plus fabuleux des trésors ou l'arme de chevalier la plus efficace. Les idées se succédant les unes aux autres sur un rythme effréné, à tel point qu'on peine à suivre en tant qu'adulte mais certainement pas en tant qu'enfant ! On se demande bien comment tout cela va finir... Mais on peut compter sur l'imagination fertile de Max Ducos pour nous ramener à une réalité plus prosaïque, en douceur et en nous rassurant.

Un bel album d'aventures qui pourrait bien donner des idées à certains...

Dysfonctionnelle d'Axel Cendres (Sarbacane, 2015)

Fidèle, alias Fifi, alias Bouboule grandit dans une famille atypique : un père musulman qui enchaîne les allers-retours en prison, une mère juive faisant régulièrement des séjours à l'asile et six frères et sœurs catholiques aux personnalités fortes et aux prénoms panachés. Cette tribu demeure Au Bout Du Monde, le bar que tient son père à Belleville. Fidèle nous raconte sa vie et sa famille, de la première rencontre de ses parents à une énième sortie de prison de son père.

Un livre joyeux avec des personnages hauts en couleur et de nombreuses situations cocasses.

Junk de M83 (CD, 2016)

M83 est un groupe de musique électronique français, créé en 1999 par Anthony Gonzales et Nicolas Fromageau. Ils réalisent et participent à plusieurs bandes originales de films, comme *Divergente* ou encore *Oblivion*. Leur premier album (éponyme) sort en 2001.

4 Fortement influencé par les années 80, on retrouve dans ce septième album *Junk* un retour vers les années 60-70.

La galaxie M83 a donné son nom au groupe. On ressent justement le côté aérien, éthéré des compositions. Cette musique nous laisse une sensation d'immensité.



Conte
de **Noël**

et *Feu d'artifice*

Mercredi 20 Décembre
18h30

